

INFORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES EN ÉLAGAGE

Ce qu'il faut savoir et mettre en place pour respecter la réglementation et renforcer la sécurité sur les chantiers d'élagage.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation régissant l'élagage et l'utilisation d'EPI.
- Être informé sur le sauvetage d'un grimpeur en difficulté.
- Comprendre et mettre en application les textes de l'arrêté du 04 août 2005 et du décret N° 2021-1833.

CONTENU

- Les EPI (Équipements de Protection Individuelle) : la législation et le registre de sécurité.
- Le sauvetage d'un grimpeur en difficulté : la réglementation.
- Les obligations sur un chantier d'élagage.
- Les obligations liées au travail sur corde dans les arbres.
- Les obligations du responsable d'entreprise.

LA QUALITÉ HÉVÉA FORMATIONS

- Des supports de cours de qualité avec schémas explicatifs, illustrations et photos en couleur.
- Des formateurs expérimentés et en situation professionnelle pour un partage d'expériences et de connaissances approfondi.
- Des démonstrations sur le terrain.

INFOS PRATIQUES

PUBLIC / PRÉREQUIS

- Contrôleur ou conducteur de travaux.
- Responsable d'entreprise d'élagage ou du Service Espaces verts d'une collectivité.
- Donneur d'ordre.

BÉNÉFICES VISÉS

- Connaître la réglementation
- Augmenter la sécurité sur les chantiers

DURÉE / ORGANISATION

- 2 jours : Théorie en salle puis démonstration sur chantier.

PARTICIPANTS

- 12 maximum.

MATÉRIEL REQUIS

- Casque et tenue de chantier

FINALITÉ

- Bilan de fin de stage
- Évaluation individuelle
- Remise d'une attestation de stage